54500
Vandœuvre
n° 104 • décembre 2020

Ville d'eau

vandoeuvre.fr

URBANISME

Rénovation urbaine
les premières démolitions

Les immeubles 1-3 Haarlem vont être démolis dans le cadre du programme de renouvellement urbain du quartier Vand'Est-Étoile.

Il s'agit du premier chantier de ce grand programme qui portera sur une durée de 6 ans minimum et qui vise à transformer les secteurs Vand'Est, Étoile et Forêt Noire pour y apporter notamment des logements neufs, de nouveaux commerces, une nouvelle MJC, et des espaces publics de qualité. Cette rénovation a fait l'objet d'une large participation des acteurs économiques, sociaux et des habitants.

Relogement

Le bailleur social Meurthe-et-Moselle Habitat (MMH), propriétaire de ces immeubles, a rencontré les 53 familles concernées fin 2017 et a commencé leur relogement dès juin 2018. Deux ans après le lancement des relogements dans le quartier, la ville et à travers la métropole, les immeubles sont désormais vides et les travaux de démolition peuvent commencer.

Premier trimestre

Le recrutement des entreprises de démolition est en cours par MMH. Le lancement des travaux est prévu pour le premier trimestre 2021 et pour une durée prévisionnelle d'environ 8 mois. Une première phase de travaux, la plus longue, vise à préparer les travaux de démolition (désamiantage, curage, dépose des équipements à l'intérieur des immeubles…). La phase de travaux la plus « visible », la démolition « par grignotage », sera lancée dans le courant du 3e trimestre 2021.

Parc Richard Pouille, « Le Corbeau et le Renard », de Michel Grandgirard, paysagiste sculpteur.

ÉDITO

Avec l'ensemble des élus de la nouvelle majorité, nous venons de valider notre Plan Pluriannuel qui fixe les grands investissements du mandat. Tous les domaines sont concernés : écologie, sport, culture, santé, éducation, sécurité...

Nous allons également poursuivre la réorganisation de nos services afin de mieux adapter le service rendu aux usagers tout en veillant à maîtriser nos dépenses de fonctionnement.

Par exemple, en matière de sécurité, nous allons agir en investissant pour améliorer notre parc de caméras de vidéosurveillance tout en renforçant notre équipe de policiers municipaux à la faveur de recrutements et de réorganisations qui sont d'ores et déjà en cours. À terme, cela permettra d'augmenter le nombre de patrouilles sur le terrain.

Je salue d'ailleurs le pilotage de ce travail mené par notre nouvel adjoint à la sécurité, Monsieur Henri ROUSSELOT.

Plus que jamais, il nous faut innover pour améliorer nos politiques publiques et accompagner la mutation de notre Cité.
Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de bonnes fêtes de fin d'année.

Votre maire
Stéphane Hablot,

54500 VANDŒUVRE
le magazine de notre ville

Directeur de la publication :
Stéphane HABLOT

Photos/Rédaction/Infographie :
Service Communication

Impression :
Imprimerie Moderne - Papier 100 % recyclé
Dépôt légal n° 1098
© Ville de Vandœuvre - 12/2020

Rentrée des associations sportives

Le forum des associations sportives s'est déroulé samedi 5 septembre place Simone Veil.

Nouvelle piste cyclable

Tracée de part et d'autre de l'avenue de Bourgogne, longue de 500 mètres et large de 1,50 m, cette nouvelle voie relie « La Faisanderie » au CHRU de Brabois.

Hola Séniorita !

La navette « Séniorita » permettra aux seniors vandopériens inscrits de se rendre dans leurs associations à Vandœuvre.

Dessine-moi un arbre...

L'artiste Romain Froquet a été invité par la mairie de Vandœuvre et le bailleur MMH à réaliser une fresque monumentale en plein quartier Vand'Est.

Ça bouge COPPENS & PAGODE

« Nous souhaitons aujourd'hui relancer la dynamique impulsée dès l'origine par l'équipe précédente à qui je rends hommage, afin que les Espaces Coppens & La Pagode deviennent, plus que jamais, un lieu ressource pour les habitants, un lieu d'expression citoyenne, de débats et d'animations » avait précisé notre maire Stéphane Hablot. C'est sous cette impulsion que Nadia Tabyak a été nommée nouvelle gestionnaire.

Nadia a acquis une solide expérience de l'animation de la vie d'un quartier. Elle a la passion des contacts humains. La qualité de l'accueil et du fonctionnement, une totale équité dans l'application du règlement intérieur, une collaboration étroite et harmonieuse avec le comité de gestion, font partie des missions qui lui ont été confiées.

+ D'INFOS

Espace Yves Coppens
54 allée de Marken
Les mardis de 9h à 12h, sur rendez-vous
ntabyak@vandoeuvre.fr

Nadia Tabyak
Hôtel de Ville - Pôle DÉSU
7 Rue de Parme -54500 Vandœuvre-lès-Nancy
0642124782

JUMELAGES Le covid ne passera pas !

Comme en France, la situation sanitaire s'est dégradée chez nos amis des villes jumelées. Des restrictions fortes permettent de contenir la crise, mais il va falloir encore s'armer de patience pour revenir à la normale. Nos liens sont permanents et le virus n'aura pas raison de notre amitié !

Lemgo
Le nombre de nouveaux cas est encore très élevé, mais on note un ralentissement de la progression.

Grottaferrata
30 000 cas par jour en italie, à la mi-novembre, mais on semble atteindre enfin un palier.

Ponte de Lima
La seconde vague est plus active que la première, très forte progression depuis la mi-octobre sans palier atteint.

Gedling
Evolution toujours stable mais élevée des nouveaux cas. La situation est tendue dans les hôpitaux.

Poa
La situation est calme mais la deuxième vague pourrait arriver.

Aux côtés des commerçants

Comme partout en France, les commerces de Vandœuvre ont été durement touchés par les mesures de fermeture administrative décidées par l'État pour faire face à l'épidémie de Covid 19. La Commune compte environ 300 commerces de détail, et plus de la moitié a été fermée au cours de la deuxième phase de confinement. Une soixantaine de cafés et restaurants reste encore fermée aujourd'hui, et espère pouvoir reprendre une activité normale en janvier prochain.

L'État et les collectivités territoriales ont mis en place plusieurs dispositifs de soutien aux commerces touchés par cette crise (aide financière directe, report des cotisations sociales et des échéances fiscales, prêts bancaires, chômage partiel...) :

● À l'échelle départementale, la cellule de soutien inter-consulaire (ACA-CIAM) centralise toutes les informations et propose une orientation à tous les entrepreneurs qui vont devoir s'engager rapidement dans des démarches fiscales, sociales, financières, organisationnelles et techniques. Numéro unique : 0383288833 / communication@nancy.cci.fr

● Le Fond Résistance permet de disposer d'une avance remboursable pour renforcer la trésorerie des associations, entrepreneurs, micro-entrepreneurs, et petites entreprises dont l'activité est impactée par la crise sanitaire.

● La Métropole du Grand-Nancy a créé une plateforme de E-commerce, Achetez-Grand-Nancy.fr, gratuite pour les commerçants locaux et indépendants.

La commune de Vandœuvre complète ces dispositifs :

- Mise à disposition d'emplacements gratuits sur le marché de Vandœuvre du dimanche, pour les restaurants de la commune sans activité (ceux ne pouvant pas proposer de vente à emporter).
- Mise en place d'un accompagnement « Je passe au Digital », pour aider les commerces à s'emparer des outils numériques. Assuré par l'association Alexis, cet accompagnement, sous forme de coaching, financé intégralement par la Commune, s'adresse aux commerçants locaux et indépendants.

+ D'INFOS

Retrouvez toutes les mesures de soutien aux commerçants sur www.vandeco.fr

Solidarité avec les restaurateurs

Compte tenu de la crise que nous traversons, et des mesures de restrictions qu'elle impose, qui pèsent très lourdement sur les commerces, et particulièrement sur les restaurateurs locaux, la Municipalité de Vandoeuvre a souhaité apporter son soutien à ces derniers. Ainsi, elle a invité les commerces sédentaires non spécialisés dans la vente à emporter et non franchisés à venir vendre leurs plats sur le marché dominical. La mise à disposition de ces emplacements sera exceptionnellement gratuite tant que les mesures de restrictions pesant sur ces établissements seront en vigueur.

NOUVEAU + simple + écolo

Le tri dans les sacs jaunes a été simplifié, une autre bonne raison pour trier ses déchets, sans oublier de les éviter !

Briques alimentaires avec bouchons.

Emballages cartonnés.

Version numérique

Tous les emballages en plastique, bouteilles, flacons avec bouchons, **pots de yaourts et crème fraîche, barquettes, film étirable, tubes :** dentrifice, crème... **barquettes en polystyrène plus nécessaire de les rincer, économisons l'eau.**

Emballages métalliques bien vidés, aérosols sans bouchon Plus nécessaire de les rincer, économisons l'eau.

Des vacances… natures !

Les vacances d'automne ont été placées sous le signe de la nature et des sciences pour nos associations mobilisées afin d'accueillir près d'une centaine d'enfants ! Au programme, des animations riches et variées.

En vue de préparer la fête d'Halloween, les sorciers et sorcières en herbe ont pu créer des potions magiques lors d'ateliers proposés par la MJC Étoile et l'association ATMF, en partenariat avec les Petits Débrouillards du Grand Est.
Croq Espace et Flore54 proposaient aux enfants des balades pédagogiques dans les coteaux afin de repérer les plantes toxiques. D'autres ont fabriqué des nichoirs à oiseaux et des boules de graisse « maison » au sein de l'association AVEC et de la MJC Centre Social Nomade, avec le concours de l'association l'Atelier Vert. Cette dernière encadrait également des ateliers familiaux, de fabrication d'instruments de musique et de jouets à partir d'éléments naturels, et ce, avec l'association Khamsa : le sifflet escargot, la flûte de pan en bambou, un yoyo avec deux marrons, une toupie avec des glands… suivis d'un petit concert collectif de musique avec les instruments fabriqués par les enfants.

On ne coupe pas, on plante !

Dans une démarche écocitoyenne un sapin de Noël, qui pourra être décoré par les enfants du quartier, a été planté par la commune devant le local de l'association Khamsa au 2 allée de Bréda. De quoi pouvoir en profiter toute l'année !

Vandœuvre, histoire

L'eau est une richesse locale. Notre commune affiche à ce titre un certain patrimoine avec ses lavoirs et ses nombreuses fontaines. Après avoir consacré un article aux coteaux protégés, nous allons cette fois nous intéresser à la présence et à l'importance de l'eau. Et si nous mettions un peu d'eau dans notre vin !

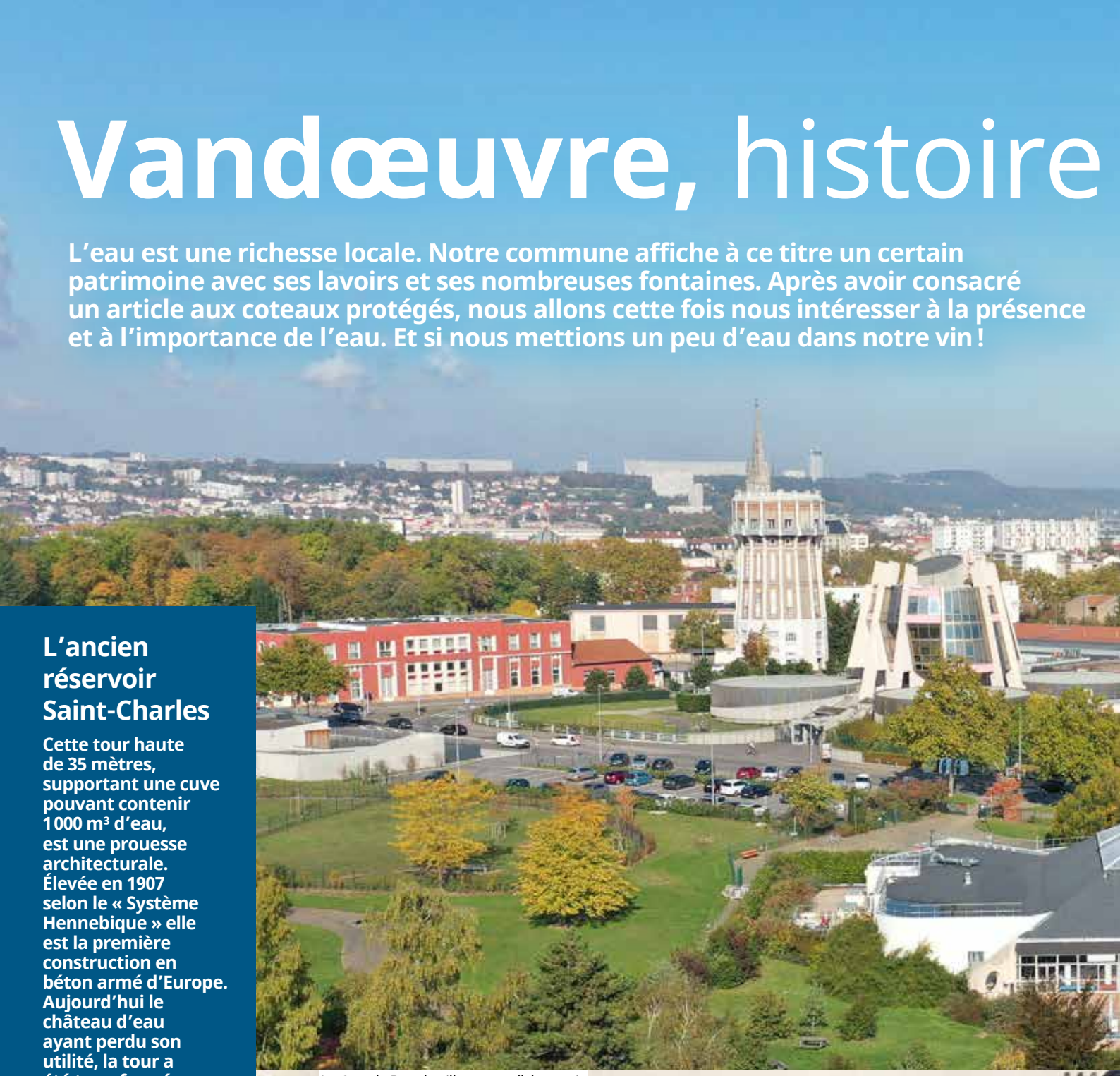

L'ancien réservoir Saint-Charles

Cette tour haute de 35 mètres, supportant une cuve pouvant contenir 1 000 m³ d'eau, est une prouesse architecturale. Élevée en 1907 selon le « Système Hennebique » elle est la première construction en béton armé d'Europe. Aujourd'hui le château d'eau ayant perdu son utilité, la tour a été transformée en immeuble d'habitation. La cuve a été percée de fenêtres pour éclairer les appartements.

La Grande Rue du village avec l'abreuvoir.

d'une ville d'eau

Grand lavoir, rue du Tonneau.

Un petit lavoir dont le tonneau de pierre, à l'origine du nom de la rue, symbolise le passé viticole de notre ville. Construit au XVIIIe siècle, il reste le témoin d'une époque où, dans cette rue pittoresque, se croisaient les charrettes à bras revenant du pressoir et les brouettes chargées de linge.

Côteaux bien exposés, présence d'eau et de forêts, surveillance facile de la vallée de la Meurthe... Cet environnement favorable semble avoir attiré très tôt des hommes sur le territoire occupé par notre commune.
A la fin du XVIIIe siècle, le village compte environ 600 habitants qui vivent surtout de l'élevage et de cultures, dont celle de la vigne. Exposé plein sud, le vignoble plonge alors ses racines dans une terre bien drainée. Pas surprenant que le vin soit bon et qu'il ait fait la renommée de notre ville ! A cette époque on dénombre une quarantaine de vignerons. C'est pour cette raison que la plus ancienne fontaine du village est constituée d'un tonneau de pierre reposant sur un socle cubique ; l'eau s'écoule par la gueule du lion. Un grand lavoir a été aménagé au coin de la Grande-rue et de la rue Tonneau pour éviter que l'eau des fontaines servant d'abreuvoir, soit troublée par les lessives. Ce lavoir et toutes les fontaines sont d'ailleurs toujours là et contribuent au charme du vieux village.

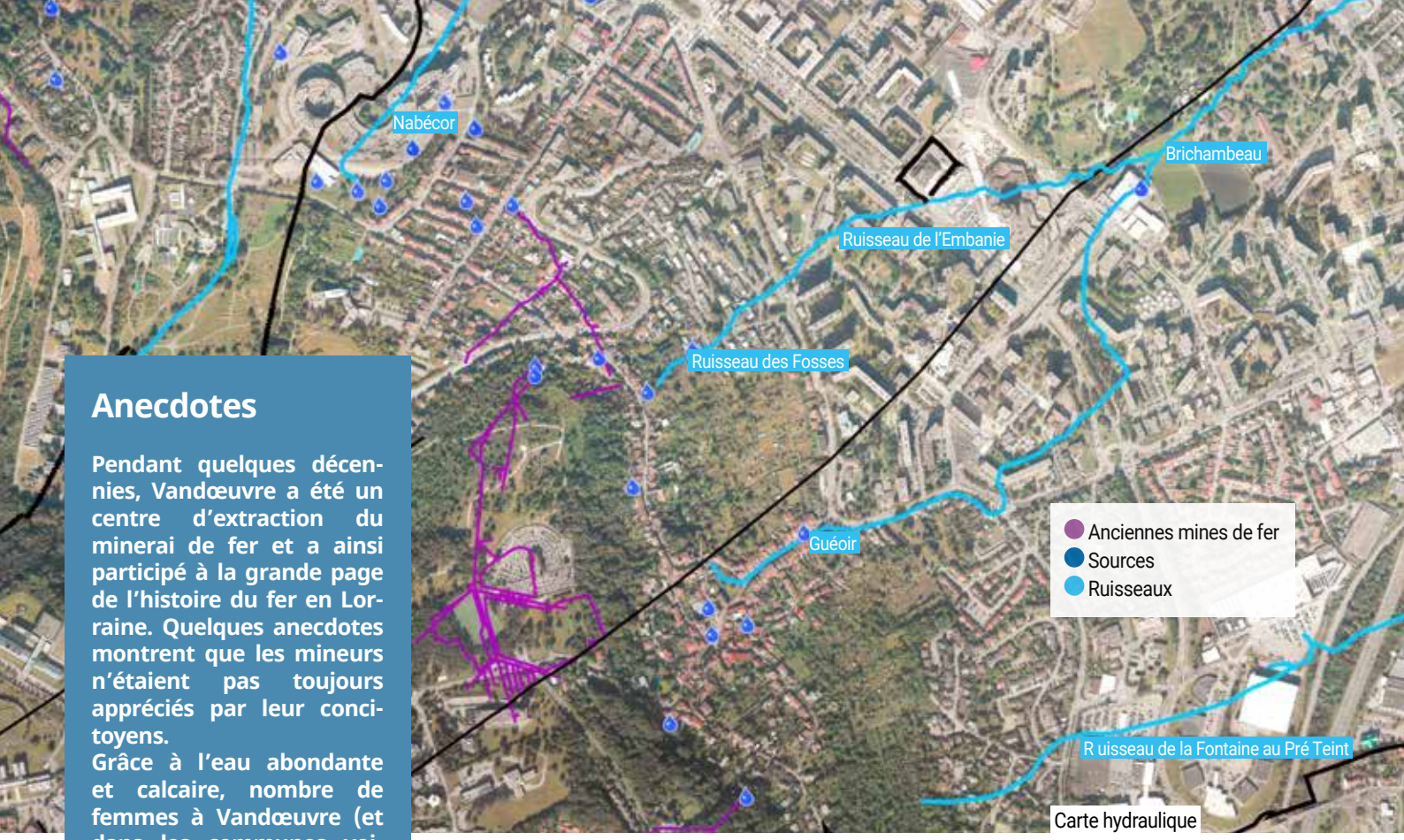

Carte hydraulique

Anecdotes

Pendant quelques décennies, Vandœuvre a été un centre d'extraction du minerai de fer et a ainsi participé à la grande page de l'histoire du fer en Lorraine. Quelques anecdotes montrent que les mineurs n'étaient pas toujours appréciés par leur concitoyens.
Grâce à l'eau abondante et calcaire, nombre de femmes à Vandœuvre (et dans les communes voisines) étaient lavandières pour les familles bourgeoises de Nancy. En été elles pratiquaient le blanchiment sur pré. Or, les mineurs qui se rendaient à leur travail à pied, prenaient des raccourcis sautant les haies, salissant ainsi le linge et abîmant les cultures. On peut imaginer les règlements de compte !
Un autre sujet de mécontentement a été la dégradation de la qualité de l'eau. En effet, les galeries de mines désorganisaient le cours de l'eau souterraine et l'exploitation minière la salissait (l'eau se trouve juste en dessous des couches calcaires minéralisées).

L'eau, approvisionnement et qualité

Au cours du XXe siècle, l'augmentation rapide de la population de Nancy et des communes voisines les oblige à s'approvisionner dans le lit de la Moselle. Une conduite de 12 km amène l'eau filtrée à Vandœuvre, puis une deuxième de 15 km complète la première. Cette eau est stockée dans le réservoir Saint-Charles.
Dans les années trente notre commune se dote d'un système d'alimentation et d'évacuation des eaux complet et moderne avec la mise en place du tout-à-l'égout auquel les Vandopériens se raccordent petit à petit. D'importants travaux ont lieu et un réseau de distribution est établi. La question vitale de l'eau ne peut plus être traitée dans le cadre communal pour une agglomération qui va dépasser les 200000 habitants. Il faut pour le Grand Nancy, des équipements collectifs dont certains se situent sur le territoire de Vandœuvre. Aujourd'hui encore notre ville joue un rôle déterminant dans l'approvisionnement en eau du Grand Nancy en abritant différents ouvrages techniques :

- Des réservoirs
- Des stations de pompage
- L'usine de traitement des eaux Imbeaux
- Le réservoir Saint-Charles, converti en appartements.

Pour palier à la baisse des eaux de la Moselle en été, la Métropole envisage la construction d'une nouvelle conduite en provenance de la Meurthe.

Démolition du Pôle de l'Eau

Lieu d'expertise pluridisciplinaire, le Pôle de l'Eau de Nancy, s'étendait sur plus de 30000 m² dont 10000 m² de bureaux et de laboratoires. C'était un site d'intelligence où se côtoyaient plus de 200 chercheurs et où une douzaine d'organismes était installée.
L'ancien bâtiment administratif du Pôle de l'Eau est actuellement en cours de démolition. L'immeuble a d'abord été complètement et méticuleusement désamianté, et ce sont maintenant les travaux de démolition proprement dit qui ont commencé.
L'opération est sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole, qui a confié le chantier à l'entreprise Arches Démolition. Une fois ces travaux terminés, le chantier nettoyé, l'espace sera végétalisé. Pour la suite, ce sont les bâtiments industriels du Pôle de l'eau qui devront également être désamiantés et démolis. Une concertation sera menée avec les habitants du secteur pour travailler sur l'avenir de ce site.

Mise en place de l'arrosage économique

Mise en place d'une gestion centralisée de l'arrosage automatique des massifs fleuris.

Vandœuvre est une ville de 31 000 habitants, qui possède 200 ha d'espaces verts naturels et 60 ha d'espaces verts entretenus régulièrement. Cela entraîne de nombreux frais notamment d'arrosage, qui ont amené la commune à réfléchir à des solutions d'arrosage automatique depuis 2 ans. En effet, il y a encore quelques années, l'arrosage était manuel et nécessitait des citernes et de la main-d'œuvre. L'objectif du projet est donc d'automatiser l'arrosage de tous les massifs et d'avoir une gestion centralisée par un logiciel, pour le contrôle à distance en fonction de la météo, de l'intensité de la pluie et d'autres paramètres. Cette automatisation permettra de réaliser des économies d'eau, de main d'œuvre et de déplacements associés.

Enjeux environnementaux

- Maîtrise de la ressource en eau
- Réduction des émissions de GES
- Augmentation de la biodiversité
- Réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires
- Économies financières
- Économies d'énergie.

Stress, anxiété, déprime ?

« Je me sens déprimé », « j'ai un spleen qui ne me ressemble pas », « j'ai grave le blues »... Si la pandémie du coronavirus peut affecter les personnes sur le plan physique, elle a également des effets sur le plan psychologique. Dans ce contexte oppressant et inconnu, de nombreuses personnes vivent des réactions de stress, d'anxiété et de déprime. Comment minimiser les répercussions de telles réactions dans notre quotidien ? À partir de quand faut-il consulter des professionnels ?

Stress ?

Le stress est une réponse normale à une situation anormale. Il fait partie de notre existence et permet à notre organisme de s'adapter aux multiples événements positifs ou négatifs que nous vivons. Il apparaît et disparaît de lui-même, selon que l'on est en présence ou non de facteurs de stress.

Prenez du recul

• Respirez profondément : inspirez par le nez, puis expirez lentement.
• Adoptez une respiration lente est l'une des meilleures façons de réduire le stress, car cela indique à votre cerveau de détendre votre corps.
• Prenez acte de vos pensées et de vos sentiments, sans jugement. Au lieu de tenter d'y répondre ou d'y faire face, notez-les et évacuez-les.

Anxiété ?

Contrairement à la peur qui est une réponse à une menace définie et bien réelle, l'anxiété est une réponse à une menace vague ou inconnue. L'anxiété se manifeste lorsque nous croyons qu'un événement dangereux ou malheureux peut survenir et que nous l'anticipons. Chaque personne peut vivre de l'anxiété à des degrés et à une intensité qui lui sont propres.

Indulgent avec vous et les autres

■ Évitez de lire, de regarder ou d'écouter des informations qui vous rendent anxieux ou angoissé.
■ Consultez des sources d'informations fiables et actualisées à des heures précises de la journée.
■ Aider les autres peut être bénéfique pour vous. Si vous le pouvez, offrez votre aide aux membres de votre entourage qui en ont besoin.
■ Ne soyez pas trop exigeant envers vous-même dans les moments difficiles. Acceptez que votre productivité soit différente d'une journée à l'autre.
■ Gardez un mode de vie sain
- Levez-vous et couchez-vous à des heures régulières tous les jours.
- Prenez soin de votre hygiène personnelle.
- Mangez sainement et à heures fixes.
- Faites de l'exercice régulièrement. Trois à quatre minutes d'activité physique légère, comme de la marche ou des étirements, peuvent être bénéfiques.
■ Prévoyez du temps pour travailler et du temps pour vous reposer.
■ Consacrez du temps aux choses que vous aimez faire.
■ Éloignez-vous régulièrement des écrans.
■ Ne consommez pas d'alcool ou de drogue pour lutter contre la peur, l'anxiété, l'ennui ou l'isolement.

Levons les masques !

Déprime ? Quand faut-il consulter ?

De façon générale, il est possible de surmonter les réactions de stress, d'anxiété. Par contre, il se peut qu'après un certain temps (semaines ou mois), les malaises persistent et s'aggravent. Les signes qui suivent peuvent être un indicateur que votre état s'aggrave et vous démontrent que vos ressources personnelles ne vous permettent plus de gérer seul vos inquiétudes. Il est devenu indispensable de consulter un professionnel de la santé.

Sur le plan physique

- Sensation d'étouffer, cœur qui bat plus vite, étourdissements, nausées
- Difficultés de sommeil importantes
- Diminution de l'appétit marquée, pouvant être associée avec une perte de poids
- Manque d'énergie et fatigue marquée, épuisement

Sur le plan psychologique et émotionnel

- Anxiété et peur envahissantes
- Sensation de panique lorsque vous entendez parler du virus
- Manque de concentration
- Pensées négatives persistantes
- Perte de plaisir et manque d'intérêt envers les activités que vous avez l'habitude d'apprécier

Sur le plan comportemental

- Difficulté à assumer les tâches quotidiennes
- Évitement de toute personne extérieure de la maison en raison d'une crainte de contagion
- Surveillance constante des symptômes reliés au virus
- Pleurs intenses et fréquents
- Irritabilité et agressivité marquées, conflits avec l'entourage
- Abus d'alcool, de drogues ou de médicaments

Vous devez consulter.

CONTACTS UTILES

Si vous vivez du stress, de l'anxiété ou de la déprime, vous pouvez consulter des professionnels. Ils vous offriront du soutien et partageront de l'information et des conseils selon vos besoins.

• Numéro d'écoute et de soutien médico-psychologique du Grand Nancy
03 83 85 82 00
du lundi au vendredi 9h-17h
Gratuit et confidentiel

• Service d'entraide de la Croix Rouge Française :
09 70 28 30 00
du lundi au samedi de 9h à 19h
08 00 85 88 58
du lundi au samedi de 9h à 19h
+ dimanche de 12h à 18h
Gratuit et confidentiel

Centre Médico-Psychologique Jacquard
Vandœuvre, rue de Crévic 03 83 92 69 63.

En cas de décès d'un proche

• L'association « Le jour d'après »
06 24 70 67 80
06 01 75 04 25
Lundi au vendredi de 14h à 18h
Mail : lejourdapres.lorraine@gmail.com
Site : http://www.lejourdapres.org/contact/

Plateforme nationale
https://mieux-traverser-le-deuil.fr/
co-construite
par des professionnels psychologues, psychiatres et qui propose des vidéos, conférences, différents supports adaptés à l'âge, à la situation pour accompagner dans le deuil.

Jardin

À l'origine…

Le quartier de Brichambeau porte le nom de la ferme château bâtie au XVIIe siècle, qui occupait le vallon du ruisseau de Bonsecours, aujourd'hui en grande partie couvert. L'espace occupé par le nouveau parc est situé à l'interface entre ce quartier et celui de Bréda. Il est implanté sur l'ancien vallon, sur les remblais issus des travaux de construction et de création du terrain de foot. Initialement aménagé en pelouse arborée avec quelques bancs autour de plateformes minérales, bordé d'une haie de charmilles, l'espace n'était plus attractif, s'était appauvri et dégradé au fil du temps et ne répondait plus aux attentes des habitants. ■

Réunion publique présentant l'esquisse du projet.

La commune a engagé une démarche participative pour l'aménagement du parc de Brichambeau. Trois objectifs ont été définis au cours de ces rencontres : la végétation comestible, la diversité des ambiances et des usages ludiques, la rencontre et le partage entre habitants.

concerté

Suite à des demandes des Conseils de quartier d'installer une aire de jeu dans ce secteur au sein du parc de Brichambeau, la municipalité a confié une mission de maîtrise d'œuvre à l'agence de paysage Claire Alliod. Le cahier des charges demandait notamment dans un souci d'action de démocratie participative, d'affiner le programme avec les habitants.

Une diversité d'ambiances

Largement ouvert sur la rue et les espaces attenants, libre d'accès, le parc offre une diversité d'ambiances pour tous les goûts: allées pour marcher et faire du vélo, lieu de rencontre et de repos, aires de jeux, pelouses au soleil ou ombragées, espaces de nature.

À l'entrée du parc des jardins surélevés plantés d'aromatiques (lavandes, sauge, thym...) sont prévus, pour du jardinage collectif éventuel, sans se baisser. Des bancs y sont adossés, certains tournés vers le terrain de foot pour voir les matchs depuis le parc.

Un lieu de rencontres

L'espace de rencontre constitue le cœur du parc, sous la forme d'une pergola, avec tables et bancs en bois, offrant aux habitants un lieu de partage abrité à la croisée des chemins

On y trouve à portée de main de quoi agrémenter les repas entre voisins ou le goûter sur le chemin de l'école: fruits du verger, baies, plantes aromatiques et autres plantes comestibles à toucher, cueillir, goûter, sentir et partager. Une borne-fontaine permet de s'hydrater et de se rafraîchir en été, avec un creux d'eau où les oiseaux et insectes peuvent également s'abreuver. Les espaces en pelouse autour de la pergola offrent des surfaces complémentaires pour organiser des fêtes de quartier.

Les espaces jeux

Les espaces de jeux sont multiples et pour tous les âges. L'aire intègre des jeux accessibles aux enfants handicapés, comme une balançoire sécurisée et un parcours ludique sous forme d'une rampe accessible en fauteuil, agrémentée de jeux à manipuler. La tour-cabane équipée d'un toboggan et de rampes d'escalade, ainsi qu'un trampoline offrent aux enfants la possibilité de grimper, sauter et exercer leur agilité. Un espace de pelouse dédié aux jeux de ballon a été prévu pour les plus grands et une placette pour les jeux de boules ou quilles complète l'offre ludique pour tous les âges. Le mobilier a été choisi en bois massif durable, en harmonie avec le souhait d'une ambiance proche de la nature.

Un verger

Plus à l'abri de la rue, la prairie du verger accueille des arbres fruitiers issus d'une pépinière locale et de variétés diverses: mirabelliers, pommiers, cerisiers, poiriers... Des rangs d'arbustes à petits fruits (groseilles, cassis etc.) sont installés entre les arbres et offrent leurs baies en saison. Plus d'une trentaine d'arbres ont été plantés le long des allées, apportant ombrage, diversité de port, de floraison et de fruits comestibles tant pour les humains que pour les insectes et les oiseaux. Ce verger sera ouvert aux habitants du quartier ainsi qu'aux enfants des écoles. ■

Réussir

Le 54500 a rencontré les maires de deux communes limitrophes de Vandœuvre, Maurizio Pétronio, Maire de Houdemont et François Werner, maire de Villers-lès-Nancy, tous deux vice-présidents de la Métropole. Quels sont leurs objectifs et leurs projets ? Comment peuvent-ils rejoindre ceux de notre commune ? Autant de questions essentielles pour notre avenir commun.

François
Werner
Maire
de Villers-lès-Nancy

Cérémonie d'hommage à Simone Veil sur la place éponyme à Vandœuvre.

54500 - Vandœuvre et Villers une relation très forte ?
François Werner Il y a un lien de fait entre nos deux villes. Si vous regardez une carte, vous constaterez que les limites communales sont artificielles. Dans leur quotidien, les habitants et les forces vives du territoire ne s'arrêtent pas à ces frontières administratives qui ne veulent plus dire grand-chose.
Nous partageons cette conviction d'un destin commun avec Stéphane Hablot, ce qui contribue à nourrir une relation intercommunale forte et enrichie par une vision partagée de l'avenir et du développement de nos territoires. Nous travaillons depuis longtemps ensemble et nous savons nous enrichir de nos différences pour aboutir à des points d'équilibre.

« Destin commun »

54500 - Maison de l'Innovation Technopolitaine, Centre des Études Supérieures Industrielles (CESI)... Quelle plus-value les maires apportent-ils à cette ZAC ?
FW Le technopôle Henri-Poincaré est une fierté pour nos communes et un atout majeur pour le développement et l'attractivité du Grand-Nancy. Stéphane Hablot et moi en sommes conscients depuis longtemps et nous portons un regard fort sur ce territoire à enjeux. Si nous plaidons pour son développement, source d'activités, d'emplois et d'innovations, nous ne voulons pas laisser faire n'importe quoi. Avec l'aide de la Métropole, nous souhaitons élaborer une vraie stratégie au sein d'un schéma directeur qui intègre à la fois un modèle d'attractivité pertinent, une cohérence territoriale et un mode de développement durable respectueux de l'environnement, qu'il soit patrimonial ou écologique.

« Défis majeurs »

54500 - Quel regard portez-vous sur la Métropole ?
FW La métropole est un outil précieux au service du développement des territoires. Nous avons besoin de la Métropole pour repenser le schéma d'aménagement urbain mais cela ne peut se faire sans une étroite concertation avec les communes et leurs élus.
Plus de Métropole implique plus de communes ! La crise sanitaire actuelle démontre bien l'efficacité des communes dans la réponse concrète et immédiate à apporter aux habitants. Le Grand Nancy peut initier des politiques de santé publique à travers notamment un contrat local de santé ambitieux, mais l'aide directe, le lien de proximité quotidien avec les habitants, particulièrement en cas de crise, ce sont les communes qui les mettent en œuvre.
Il faut donc à la fois renforcer la dynamique métropolitaine pour permettre un développement équilibré du territoire Grand Nancéien à travers des politiques publiques concertées et ambitieuses, tout en repensant la relation quotidienne avec les habitants. Ce n'est qu'à ce prix que nous relèverons les défis majeurs qui nous attendent.

« Au bénéfice des habitants »

54500 - Dans quels autres domaines où s'épanouit cette relation ?
FW Au fil des années, nous avons étendu le champ de notre collaboration : culturelle (avec Vand'Influences notamment), sportive, éducative... Nous sommes également fortement mobilisés ensemble sur des dossiers structurants comme le renforcement et l'adaptation de l'offre de transports publics. Nous pouvons encore progresser dans la coopération et nous en sommes conscients. Celle-ci est bénéfique pour nos habitants et elle porte témoignage, au sein de la Métropole, des vertus d'un ancrage territorial. ■

ensemble

Maurizio **Pétronio**

Maire
de Houdemont.

54500 - Pouvez-vous vous présenter ?

Maurizio Pétronio J'ai 59 ans, je suis Maire de Houdemont après avoir été conseiller municipal délégué sous le mandat de Daniel Magron (Maire de 2012 à 2020) et également Vice-Président de la Métropole du Grand Nancy délégué à la qualité de l'aménagement des espaces publics.
Je me situe politiquement à droite mais cet engagement partisan ne détermine pas mon action au service de l'ensemble de la population, sans exclusive.

« Légitimité des maires «

54500 - Comment concevez-vous l'intercommunalité ? Favorise-t-elle la coopération intercommunale ?

M P Pour moi, la Métropole est une structure avant tout politique, au sens noble du terme, et d'appui technique pour la réalisation de projets. Elle est ainsi d'abord un lieu de débats autour d'orientations stratégiques sur de grandes politiques publiques du territoire Grand Nancéien, comme les transports publics ou le développement économique et l'attractivité. Elle est aussi un lieu ressource en terme d'aide à l'ingénierie pour l'accompagnement de projets plus locaux.
Sur ce dernier point, la Métropole, pour utile qu'elle soit, doit davantage être à l'écoute des élus locaux qui sont véritablement inscrits dans une action de proximité et ne pas chercher à se substituer à eux. Elle doit se reposer sur la légitimité des Maires qui connaissent les besoins spécifiques de leur population, par-delà les clivages politiques.
Au-delà de la Métropole, il y a la nécessité de renforcer la coopération intercommunale directe, à l'image de celle que l'on fait prospérer entre Houdemont et Vandœuvre sur différents sujets ou encore celle qui lie historiquement les communes du Sud-Est de la Métropole (Houdemont, Heillecourt, Fléville, Ludres, Jarville, Laneuveville). Les enjeux particuliers qui unissent certaines communes, du fait de leur situation géographique et du bassin de vie dans lequel s'inscrivent leurs populations, plaident pour des coopérations particulières.

Rencontre sur site rue du Fonteno.

54500 - Vos relations avec nos élus ?

M P Nous avions déjà des relations privilégiées lors du précédent mandat avec vos élus, ceux de la majorité comme ceux de l'opposition. Depuis mon élection, nous avons encore renforcé la coopération avec l'équipe de Stéphane Hablot. Nous travaillons très bien ensemble, dans le respect mutuel, et nous sommes animés d'une même volonté de servir nos habitants et de développer nos territoires.
Nous ne sommes pas d'accord sur tout mais nous savons faire prévaloir l'intérêt général et nous avons en partage cette culture de la recherche du bon compromis. C'est très important car nos communes, et leurs habitants, sont très liés : de nombreux Houdemontais travaillent au CHRU de Brabois à Vandœuvre, tandis que de nombreux Vandopériens fréquentent nos commerces, notamment CORA. Nous partageons également des problématiques communes, comme la préservation et la valorisation des Coteaux.

54500 - Sur quel projet travaillez-vous actuellement avec nous ?

M P Par exemple la sécurité dans le secteur de la rue du Fonteno, limitrophe de nos deux communes. La forte densité de circulation dans ce secteur (jusqu'à 1300 passages quotidiens d'après une mesure de trafic effectuée en novembre 2019), impacte considérablement nos villages respectifs et pose des problèmes de sécurité et de pollution majeurs pour les riverains. Nous nous sommes donc rencontrés plusieurs fois sur ce sujet et nous avons élaboré plusieurs pistes de solution, en lien avec des techniciens de la Métropole. Nous avons présenté ces projets aux habitants concernés de nos deux communes à l'occasion d'une réunion publique coorganisée le 2 décembre.
Cet exemple illustre parfaitement la méthode de travail que nous avons en partage : l'échange direct entre élus municipaux qui connaissent les problèmes concrets rencontrés par leurs administrés avec, en appui, les services de la Métropole qui nous font bénéficier de leur expertise technique. Puis, en concertation avec les habitants, nous ajustons et validons les solutions techniques avant leur mise en œuvre.

« Perspectives «

54500 - Dans quels domaines souhaiteriez-vous étendre les coopérations ?

M P Nous avons eu l'occasion d'échanger avec le Maire et les élus de Vandœuvre sur différentes pistes autour de projets culturels, sportifs, éducatifs. Cette collaboration étroite que nous avons mise en place offre de nombreuses perspectives intéressantes pour les habitants de nos deux communes. ■

Jouons sous le sapin

Jouer en famille avec ses enfants, cela crée des moments de complicité et des liens affectifs pour longtemps. Le jeu est également un moyen d'éveil et d'épanouissement pour l'enfant. Voici une sélection de jeux faite par nos ludothécaires, qui vous promettent des heures de découverte et d'amusement. À vous de jouer…

Un Jeu de David Franck et Laurent Escoffier pour 2 à 4 joueurs, à partir de 4 ans. Primé au dernier Festival International du Jeu à Cannes.
Tous les enfants le savent. Un mauvais rêve peut facilement venir gâcher une bonne nuit de sommeil. Mais heureusement, les doudous existent pour les aider à affronter leurs pires cauchemars et les transformer en jolies histoires. Dans Attrape Rêves, les petits joueurs devront utiliser leur sens de l'observation afin de choisir le meilleur doudou qui anéantira le cauchemar chahuteur.

Un jeu de Corentin Lebrat et Antoine Bauza pour 2 à 4 joueurs, à partir de 5 ans. Notre coup de cœur ludique de cette année 2020 !
Mia London, la fameuse détective, fait appel à vous afin de résoudre une affaire affolante ! Une féroce fripouille a commis un affreux méfait. Il faudra identifier le fripon parmi les 625 suspects pour le coffrer. Observez bien les indices et reformez le portrait du facétieux filou. Aidez Mia London à identifier l'infâme fripouille qui a commis un affreux méfait.

Un jeu de Laurent Escoffier pour 2 à 5 joueurs, à partir de 6 ans.
Vous avez pour mission de sauver tous les animaux de l'île en larguant à l'aveugle de la nourriture dans leurs gosiers. L'île de Yum Yum était une petite île tranquille, où pandas, cochons, castors et autres animaux vivaient en parfaite harmonie. Mais ça, c'était avant. Puisqu'aujourd'hui le géant Ferdinand a débarqué sur l'île pour dévorer toute la nourriture. Dans Yum Yum Island, les joueurs incarnent des membres de l'escadrille Air Pélican 1 ayant pour unique mission de sauver les animaux en leur parachutant de la nourriture. Mais attention au géant, il n'est jamais vraiment loin.

Un jeu de Luka Krleza pour 2 à 4 joueurs, à partir de 8 ans.
Nourrissez, alignez et harmonisez vos Chakras. Il faut pour cela capter les bonnes énergies de l'univers et apaiser les négatives. Chakra propose, dans une ambiance zen, de se triturer les méninges en quête de tranquillité intérieure.
Récupérez des gemmes pour trouver l'harmonie, faites-les circuler dans votre corps afin d'aligner vos chakras et prenez gare à ne pas vous laisser perturber par les énergies négatives !
Le joueur le plus serein remportera la partie ! ■

Le monde **d'après**

En mars dernier, le confinement a rompu les liens entre le CCAM et ses publics associatifs vandopériens. Pour les renouer, la Scène Nationale a mis en œuvre une série d'ateliers qui avaient pour thème : « Le Monde d'Après ».

Benoît Fourchard, auteur et metteur en scène, a été invité à mener des ateliers d'écriture avec des adultes allophones* de l'association Réponse, et avec des jeunes de l'antenne « Prèv en Scène » de l'association Jeunes et Cité. De son côté, Émilie Salquèbre, photographe, a guidé quelques adhérents du GSA (Groupe Solidaire Actif) lors d'ateliers photographiques.

Leur monde d'« après »

Les participants de ces ateliers ont pu exprimer à travers les mots et la prise de vue, leur vision du monde d'« après ». La matière a été rassemblée dans un livret qui rassemble ces multiples visions d'un monde postconfinement.

À l'automne, confronté au second confinement, le CCAM a de nouveau pris en charge le lien avec les Vandopériens en imaginant et en mettant en place plusieurs projets, parmi lesquels des ateliers d'écriture en visioconférence, des ateliers d'art plastique, des concerts aux balcons et des lectures à distance à destination des résidents des ÉHPAD.

**Personne dont la langue maternelle est une langue étrangère, dans la communauté où elle se trouve.*

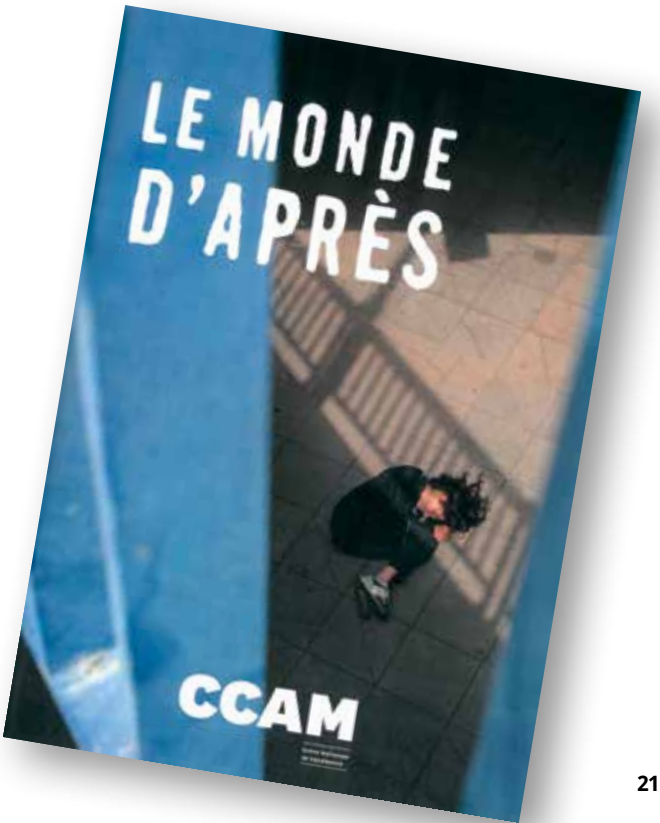

Chez nous, le sport occupe une place de choix. L'ambition municipale est de le favoriser au quotidien pour tous les Vandopériens et de le développer à l'école. Le nombre et la qualité de nos équipements, la multiplicité de nos associations et leurs brillants résultats, nous ont valu les trois lauriers du label « Ville active et sportive » et « Terre de Jeux 2024 ». Que vont-ils changer ?

Covid et sport

Le service des sports de la ville s'est fixé l'objectif d'assurer en toute sécurité la continuité du sport scolaire malgré la crise . Didier Laurency, conseiller pédagogique de l'Éducation nationale, nous confie : « Les sports collectifs ont été maintenus, mais sans situation de match ou de contact. Les intervenants des clubs et les ETAPS ont fait évoluer leurs activités ce qui a permis à toutes les classes de bénéficier d'activités sportives. »

À l'école de la vie

Le sport est une école de vie. Les jeunes développent le sens de l'effort, la volonté, le désir de s'améliorer en équipe... Rencontrer des adversaires ou jouer avec des coéquipiers développe la sociabilité, l'esprit d'équipe et le respect de l'autre. Le développement intellectuel n'est pas en reste, le sport permet d'accélérer la prise de décision et favorise la concentration.

Le sport scolaire

Le sport à l'école joue un rôle essentiel pour favoriser l'accès des jeunes au sport. Chaque année, la ville engage des moyens humains et matériels considérables au service des écoles :

- Le service des sports aide et facilite la mise en place du dispositif « Agir, comprendre et s'exprimer à travers l'activité physique en maternelle ». Cette année sera concrétisé le projet « Maternathlon ». 8 classes de moyennes et grandes sections vont se retrouver sous la forme d'ateliers athlétiques : courir, sauter, lancer.

- Les Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) et les intervenants des clubs, proposent aux classes élémentaires des 8 groupes scolaires des activités physiques et sportives dont les projets pédagogiques sont mis en place en lien avec les enseignants. Chaque classe bénéficie de cycles de sports à la carte, répondants aux 4 champs d'apprentissage de l'Éducation Physique et Sportive (EPS) :
  - produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée,
  - adapter ses déplacements à des environnements variés,
  - s'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique,
  - conduire et maîtriser une compétition collective.

Le service des sports organise aussi de grands rassemblements. Ils sont l'occasion pour les enfants de représenter leur école. Cette année, le cross se déroulera le 1er juin et les Olympiades les 25 et 26 juin.

TERRE DE JEUX 2024

Chabha Graf, adjointe déléguée aux sports et Samir Aka Bboy Samirano AFC Crew sont à l'initiative de l'obtention du label Terre de Jeux 2024 à Vandœuvre.

Génération 2024

Paris vient d'être élue ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques. Le label « Génération 2024 » a été créé pour développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif et encourager la pratique physique et sportive des jeunes générations. Chez nous, le collège Simone de Beauvoir et l'école Europe-Nations ont décroché ce prestigieux label. Deux classes de l'école Europe-Nations ont intégré le programme : Classe Olympique. Au fil de l'année, la pratique sportive y sera privilégiée. En lien avec nos clubs sportifs, les élèves s'interrogeront sur les valeurs du sport, l'olympisme et rencontreront des sportifs de haut niveau.

3 questions à

Delphine Feid
Nicolas Quignon

Enseignants des classes olympiques de l'école Europe-Nations

54500 - Pourquoi l'obtention de ces labels ?

Nos deux classes sont déjà licenciées à l'USEP (association culturelle et sportive à l'école élémentaire) et bénéficient d'activités complémentaires sportives hors temps scolaire. L'obtention de ces labels est la reconnaissance de nos actions menées depuis des années.

54500 - Comment ont réagi vos élèves à cette distinction ?

Petit à petit, à travers les nouvelles activités ils investissent ce projet. Les futures rencontres avec des sportifs de haut niveau dès le mois de décembre, la participation à une activité « golf », la rencontre de deux sportifs qualifiés pour les jeux olympiques (aviron) et paralympiques (boccia)... vont leur faire prendre conscience de leur chance.

54500 - Vos objectifs pour ce projet ?

De favoriser la pratique sportive à l'école mais aussi de rapprocher les élèves des clubs, hors temps scolaire.

Ce projet nous permettra d'illustrer nos actions pédagogiques en faveur de la lecture de l'enseignement des sciences. Quant à l'éducation à la citoyenneté, les valeurs de l'olympisme seront enseignées aux élèves notamment la solidarité, le respect et l'acceptation de la différence.

L'éducation à la santé n'est pas oubliée : bienfaits des activités physiques pour le corps et le mental, nécessité d'une alimentation équilibrée... des interventions du Comité Départemental Olympique et Sportif compléteront ces dispositifs.

Ces actions vont consolider encore notre collaboration avec le service des sports de la ville sans lequel une mise en place aussi complexe ne serait possible.

Kèpos jardins partagés

Le quartier Biancamaria accueille un nouveau projet de jardins partagés dans le cadre des actions municipales menées en faveur de la transition écologique. La société Kèpos accompagnera la ville dans sa démarche.

Kèpos (qui signifie jardin en grec ancien) est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif récente. Elle réunit un ensemble de petites entreprises et d'associations qui se sont données pour mission d'œuvrer à la transition écologique du territoire Grand Nancéien par l'accompagnement, la coopération et la mutualisation. Ensemble, elles proposent leurs services à tout acteur public ou privé qui voudrait enclencher sa propre transition écologique.
Ses compétences sont très diverses autour de la biodiversité, de l'étude des sols, du paysage, du jardinage naturel, de l'alimentation durable, de la construction d'abris transitoires...

Environnement, pédagogie

Pour aménager la parcelle destinée à des jardins partagés, rue des écuries dans le quartier Biancamaria, la Ville a décidé de s'appuyer sur Kèpos qui travaillera avec les habitants du quartier intéressés par le jardinage au naturel, la plantation d'arbres fruitiers, la recherche de biodiversité, les techniques de permaculture...
L'objectif est aussi de faire de cet espace un véritable support pédagogique pour tous les publics intéressés : jardiniers, enfants, jeunes.

Démocratie participative

Après une première rencontre en octobre 2020 avec la copropriété Le Nid et l'association des habitants du quartier de Biancamaria, une réunion publique et un atelier de quartier vont être organisés en début d'année prochaine pour élaborer le projet et démarrer les premiers aménagements. ■

Ville actionnaire

Au conseil municipal du 23 novembre 2020, les élus ont voté pour l'entrée de la Ville dans le capital de Kèpos à hauteur de 8.000€. La transition écologique va développer de plus en plus d'emplois et d'activités dans les années à venir. La Ville a décidé de soutenir cette dynamique à la fois économique et écologique, pour en faire profiter pleinement le territoire et sa population. ■

Le vélo, une nécessité

La crise sanitaire que nous vivons nous montre notre fragilité. Cette crise a occulté un temps une autre réalité que l'actualité ne va pas tarder à placer au premier plan : la pollution atmosphérique. Les transports participent pour une large part à ce phénomène planétaire. Elle tue en France 48 000 personnes chaque année.

Pollution et santé

L'accumulation continue des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère hypothèque l'avenir même de l'humanité. Le secteur des transports est la première source d'émission de GES et de polluants atmosphériques. La voiture individuelle en représente plus de la moitié. Mais cette dernière est responsable de bien d'autres méfaits : l'accroissement de l'obésité, des maladies cardio-vasculaires (première cause de mortalité dans notre pays), près de 1 700 morts brutales chaque année par accident, de l'encombrement de nos villes, de bruit, sources de tant de stress.

Le vélo n'émet aucun polluant ni gaz à effet de serre ; il assure à son usager un exercice quotidien qui éloigne le stress, les maladies de surcharge et de sédentarité. Il est silencieux.

La nécessité de changer

Face à un tel bilan, un changement profond de nos modes de vie est indispensable. Nous avons su faire face au coronavirus, nous pouvons le mettre en place en matière de mobilités. Développer l'usage du vélo n'est plus une option, si plaisante soit elle. Elle doit être une priorité. Le vélo est utilisé régulièrement par 21 % des Français. Nombreux sont ceux qui souhaitent s'y mettre, mais y renoncent, faute d'une sécurité suffisante sur la voie publique. Les grandes distances ne sont plus un obstacle, grâce au développement des possibilités de combiner le vélo au transport en commun ou à la voiture : train, bus et tram + vélo, parkings relais…

Plan vélo métropolitain

La ville de Vandœuvre s'est engagée et s'engage encore pour la promotion de l'usage du vélo au quotidien, tant dans les trajets domicile-travail, que domicile-études et école. Elle travaille avec la Métropole du Grand Nancy à la réalisation d'un plan vélo qui doit se déployer durant cette mandature. La sécurité des cheminements est notre préoccupation constante.

Nous travaillons dès à présent pour le partage de l'espace, sécurisé et équitable entre piétons, cyclistes et automobilistes, tout autour du boulevard de l'Europe et sur la place du Vélodrome.

Ensemble, démocratiquement

Dès que les plans seront prêts, les riverains des secteurs concernés par les travaux seront consultés. Votre avis est essentiel pour nous. La municipalité vous a invité à vous exprimer le 16 octobre au cours d'une réunion publique sur le vélo au Charmois. Vous avez toujours la possibilité de transmettre vos propositions à vos associations de quartier, en attendant la fin du confinement qui permettra la réouverture des conseils de quartier et du conseil citoyen. ■

Version numérique

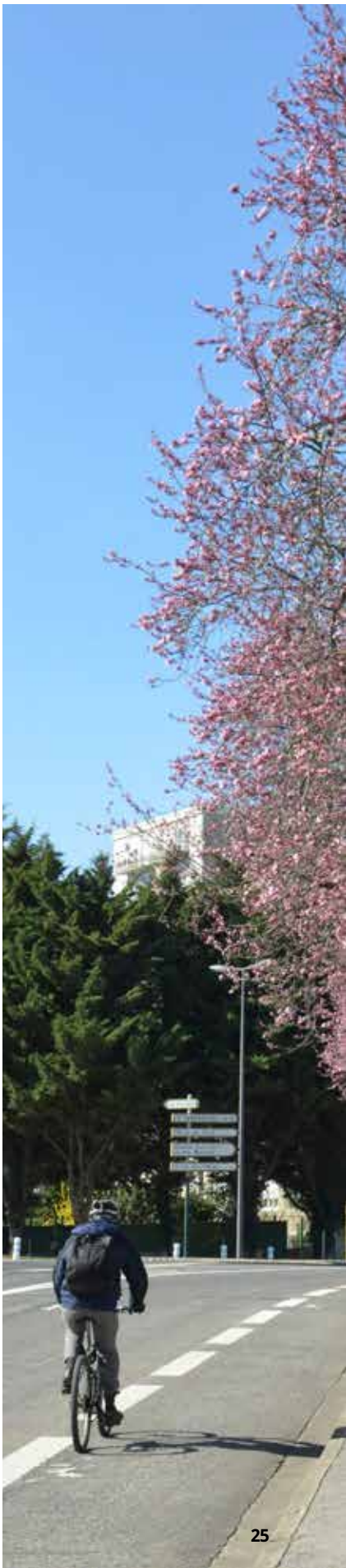

Créateurs de liens

Dans les moments difficiles, ils répondent « présents » sur le terrain de la Justice, du Droit et de la Police.

Maurice *61 ans*
Greffier,

« De nombreuses personnes sont en difficulté dans notre société »

54500 – Comment êtes-vous devenu Greffier de la Maison de la Justice et du Droit (MJD) ?

Maurice J'ai entendu parler de la création des MJD en Meurthe & Moselle en 2000 et j'ai postulé auprès du Procureur de la République en tant qu'agent assermenté du Ministère de la Justice, parce que, travailler dans une MJD, permet la proximité avec les personnes, procure un sentiment d'utilité envers les autres, tout en étant acteur dans la vie de la cité. De nombreuses personnes sont en difficulté dans notre société, qu'elles soient sociale, de santé ou professionnelle ; elles ont besoin d'aide et de soutien.

54500 – Quel rôle auprès de nos concitoyens ?

Maurice En tant qu'agent assermenté par l'État, mon rôle est essentiellement pédagogique, axé sur l'information et l'orientation juridique auprès de toutes et tous. La plupart de nos visiteurs n'ont pas ou peu de connaissances de leurs droits et de leurs obligations juridiques. Je les aide à se situer dans les procédures existantes qu'elles soient administratives ou judiciaires, et à se diriger vers des instances compétentes.

54500 – Quel public accueillez-vous pour quels problèmes ?

Maurice Tous les publics, hommes, femmes, adolescents ou jeunes adultes, sachant que 54 % de nos visiteurs ont plus de 50 ans et 75 % sont des femmes. Leurs besoins sont nombreux : demande d'aide juridictionnelle (aide financière pour payer des honoraires d'un avocat par exemple), réclamation devant le juge aux affaires familiales (divorce, séparation, autorité parentale...), problèmes relevant du droit de la consommation des locataires ou de la famille (crédits, accession au logement...), violences conjugales... Autant de situations problématiques que des citoyens, trop souvent démunis de solutions, rencontrent. ■

+ D'INFOS

1 410 personnes par an
1 274 appels téléphoniques
60 % de Vandopériens

■ La Maison de la Justice
Installée à Vandœuvre depuis 2001, la Maison de la Justice et du Droit est un lieu de proximité accessible à tous qui assure une présence judiciaire locale.

■ Les professionnels à la MJD
Un greffier
France Victime 54, association d'aide aux victimes
Un délégué défenseur des droits
Un conciliateur de justice
Un avocat

■ Contact
5, place de Paris
54 500 Vandœuvre
Tél. 03 83 55 10 34
Sur rendez-vous
• Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12h et de 13h à 17h
• Samedi de 9h à 12h (sur rendez-vous uniquement)
• Fermeture aux périodes estivales.

Jean-Paul *59 ans*
Délégué à la cohésion Police/population

Rapprocher la police de la population, tel était l'objectif du Gouvernement lorsqu'il a créé voici à peine un an, la fonction de Délégué à la cohésion Police/population. Jean-Paul assure aujourd'hui dans notre ville cette responsabilité.

L'objectif de sa mission est d'être au quotidien au plus près des préoccupations des Vandopériens, de devenir un des relais de la police nationale lorsque se posent pour eux des problèmes de voisinage ou de sécurité. Rattaché à la Direction Départementale de la Sécurité Publique, il a créé des passerelles avec des agents qui agissent déjà sur le terrain : nos médiateurs de nuit ou notre police municipale. Tous étaient d'ailleurs présents lors de la constitution d'un groupe miroir* à l'Espace Yves Coppens en ce début d'année. Mais aujourd'hui les mesures de sécurité sanitaires exigées ont interdit la réorganisation de ces ateliers dans d'autres quartiers. Ce n'est que partie remise. Bailleurs, associations de terrains, services sociaux, Vandopériens... ont déjà signifié tout l'intérêt qu'ils portaient à cette démarche. « Écouter, conseiller, transmettre à ceux qui assurent notre sécurité la réalité du terrain pour mettre en place les mesures les mieux adaptées à la qualité de vie de nos concitoyens, c'est pour moi un challenge passionnant. Ne craignez pas de me contacter ». ■

+ D'INFOS

Contact :
jean-paul.adam@interieur.gouv.fr
Téléphone :

*Un « groupe miroir » est un groupe constitué d'un panel représentatif de citoyens et de professionnels pour approfondir la compréhension des perceptions terrain et tester des hypothèses de solution, les conforter, les ajuster avant de les finaliser.

4 questions à

Régine Komorowski
Adjointe affaires sociales

Feuille de route

Les grands axes du Plan Pauvreté, définis en 2018, ont pris tout leur sens avec la crise sanitaire. L'objectif est de protéger les plus précaires en mettant en place différentes mesures adaptées pour parer à l'urgence et atténuer les difficultés du quotidien.

54500 - Le plan pauvreté couvre quels secteurs ?
Régine Komorowski Quatre secteurs principaux: l'alimentation, l'inclusion numérique, l'accès et le maintien dans le logement et l'insertion par l'emploi.

54500 – L'État a mis en place une contractualisation avec les métropoles dont la nôtre, pourquoi ?
RK Les solutions à apporter sont très différentes selon les secteurs géographiques. Ce ne sont pas les mêmes demandes dans un milieu agricole et une grande aire urbaine.

54500 - dans le cadre de cette contractualisation, quelles actions Vandœuvre projette de mettre en place ?
RK Nous sommes aujourd'hui en lien avec les autres communes de la métropole, en pleine période de réflexion et je ne peux vous en dessiner que les grands axes:

Pour le logement
- établir un référentiel d'indicateurs commun et partagé par l'ensemble des communes afin d'assurer une cohérence dans les actions retenues,
- diminuer les expulsions en informant mieux les habitants sur leurs droits,
- organiser des formations afin d'aider les familles en difficulté à améliorer la gestion de leur budget,
- créer avec les bailleurs une labellisation pour maintenir une offre de qualité et éviter des dégradations en cours de location,
- proposer des accompagnements pour améliorer les relations entre bailleurs et locataires.

Pour le numérique
- permettre aux citoyens de devenir autonomes, en termes d'accès numérique à leurs droits (accès gratuit à des formations, aide aux équipements...).

Pour l'emploi
- créer les référentiels et des outils communs qui amélioreront les réponses entre offres et demandes.

Pour l'alimentation
- établir une cartographie des dispositifs d'aides alimentaires existants sur la métropole, afin de combler les zones blanches.

54500 -Vous pensez êtes prêts quand ?
RK Les mesures seront mises en place au plus tôt. Certaines le sont déjà. Nous avons conscience des urgences. La métropole assure parfaitement son rôle de coordination et nos équipes travaillent d'arrache-pied.

Chèques mobilité transports

La Métropole favorise les déplacements des personnes en difficulté.

La crise de la Covid-19 a aggravé les difficultés financières de certains d'entre nous. Le coût des transports est un poste important dans la gestion de son budget. C'est pourquoi la Métropole a décidé de favoriser les déplacements des personnes en difficulté grâce à la distribution gratuite de chèques mobilité. D'une valeur unitaire de 5 euros, c'est, pour les Vandopériens, leur CCAS qui assure la distribution. 10 500 unités seront offertes sous forme de carnet de 10 voyages à retirer au CCAS, rue de partme.
Notons que depuis le 5 décembre, les transports en communs sont gratuits pour tous, les week-ends.

Critères d'attribution

Les critères d'attribution sont les suivants:
- toute famille bénéficiant d'une aide au CCAS (aide alimentaire, aide à la vêture ou toute autre aide exceptionnelle),
- bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH),
- toute personne non imposable.

+ D'INFOS
CCAS: Hôtel de ville
7 Rue de Parme,
Horaires: 9h à 17h30 uniquement sur RDV
Téléphone: 0383518000

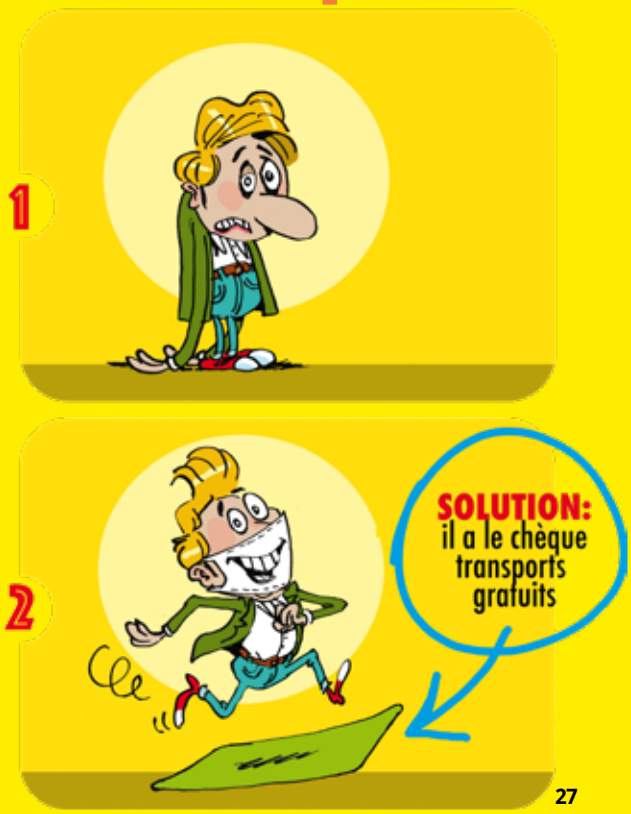

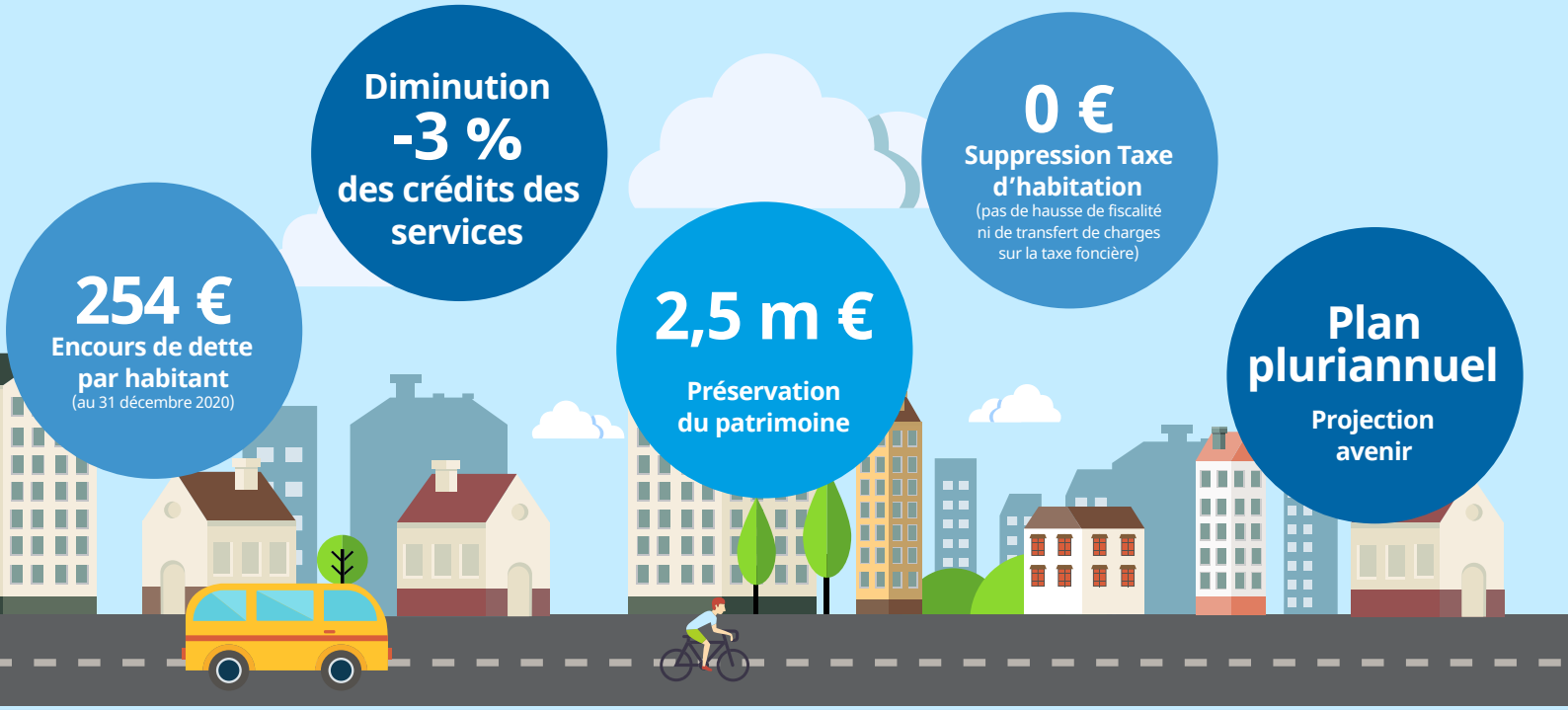

Projeter l'avenir

Dans un contexte incertain, un budget vigilent en dépenses et tourné vers l'avenir

3 questions à

Sylvain Thiriet
Adjoint aux finances

54500 - Comment se construit un budget au sein d'une collectivité comme Vandœuvre ?

Sylvain Thiriet C'est un travail de longue haleine qui débute dès juillet par l'envoi aux différents services d'une lettre de cadrage financier. Puis, vient en septembre un moment d'échange très important: les réunions d'arbitrage. Elles ont lieu avec les services et les élus référents qui doivent présenter un budget en adéquation avec les objectifs fixés. Ensuite, toutes les données sont compilées et nous présentons le résultat en deux temps: tout d'abord lors du conseil municipal de novembre avec le débat d'orientation budgétaire puis, lors du conseil municipal de décembre, avec le budget totalement finalisé. Le total s'élève à 47 M€ (millions d'euros) !

54500 - Quels sont les objectifs pour l'année à venir ?

Sylvain Thiriet Dans un contexte incertain lié à la crise sanitaire, nous avons décidé une baisse de 3 % des crédits affectés aux services municipaux pour pallier aux dépenses supplémentaires et à la baisse de recettes causée par la Covid-19. Mais nous ne touchons pas aux montants des subventions accordées aux associations dont le rôle est d'autant plus primordial durant la période que nous traversons... Bien évidemment, nous n'augmenterons pas les impôts qui pèsent sur les ménages vandopériens !

Une ville investit aussi, et nous allons porter un effort supplémentaire sur l'entretien et la valorisation du patrimoine immobilier municipal, tel que les écoles, les MJC, la médiathèque, en lui accordant désormais une enveloppe annuelle de 2,50 M€.

Il est important en début de mandat de se projeter dans l'avenir et donc de planifier les futurs chantiers ou les nouveaux projets. C'est pourquoi un plan pluriannuel 2021-2026, de plus de 10 M€, a été élaboré collectivement par les élus pour honorer le programme électoral défendu par Stéphane Hablot. Ces investissements sont orientés notamment dans le domaine de l'environnement, avec par exemple la création d'une forêt urbaine et la végétalisation des écoles, ou encore celui de la culture, avec la construction d'une maison de l'histoire de la chanson française, et du sport avec la rénovation du 2e terrain de football au Parc des Sports.

54500 - On vous sent serein malgré la situation actuelle.

Sylvain Thiriet Oui, nous abordons sereinement mais avec vigilance ce budget 2021 car la ville s'appuie sur un bilan financier sain avec un faible niveau d'endettement.

Conseil municipal

Version numérique

Conseil du 23/11/2020

Élection d'un Adjoint au Maire : *voir encadré ci-dessous.*

Subvention exceptionnelle au Secours Populaire suite aux inondations dans les Alpes Maritimes

Suite au passage de la tempête Alex et des dégâts considérables qu'elle a engendrée dans les Alpes Maritimes, la commune a décidé d'apporter son soutien aux populations sinistrées. Une subvention de 1 500 euros a ainsi été votée pour le Secours Populaire.

Reconduction du dispositif 'petits déjeuners'dans les écoles maternelles classées en REP

Ce dispositif mis en place par le Ministère de l'Éducation nationale à destination des écoles maternelles classées en REP est renouvelé. Sont concernées les écoles Jean Pompey, Jeanne d'Arc, Paul Bert et Europe Nations. Cette opération vise à lutter contre les inégalités et à sensibiliser les enfants aux équilibres alimentaires.

Subventions aux associations

En tout, 12 associations sont concernées par ces subventions trimestrielles pour un montant total de 15 329 euros.

Débat d'orientation budgétaire

Retrouvez le Rapport d'Orientation Budgétaire sur vandoeuvre.fr

Transformation du chèque-cadeau en virement bancaire

Pour éviter tout risque de contamination au moment de la remise des traditionnels chèques cadeaux aux Séniors âgés de 65 ans et plus, il a été décidé, cette année, de procéder par virement bancaire. Les 4 300 séniors de la commune recevront donc un virement de 30 euros qu'ils seront invités à dépenser auprès des commerçants de la commune.

Henri Rousselot est désormais Adjoint au maire, Délégué à la Sécurité et à la Démocratie Territoire Centre.

Charles Franiatte est décédé à l'âge de 96 ans. Ingénieur agronome de l'ENSA de Nancy, il a enseigné la chimie biologique et créé un important laboratoire d'analyses et de recherches avec l'INRA. Durant toute sa carrière, il a cherché à faire évoluer l'enseignement et ses méthodes. Il est nommé officier des Palmes Académiques en 1988 et chevalier du Mérite Agricole en 1993.
Marié et père de 4 enfants, Charles Franiatte habitait Vandœuvre depuis 50 ans. Il s'est toujours impliqué dans la vie de la ville. Il a été conseiller municipal délégué aux Relations avec les universités et l'Enseignement secondaire. de 1989 à 1995. Les dernières années, il continué à s'intéresser aux problèmes des Vandopériens en leur apportant écoute et soutien.

Jeannine Joly est décédée le 4 novembre à l'âge de 94 ans. Elle s'est engagée pour le bien-être des personnes âgées de son quartier en créant en 1980, avec d'autres voisines toutes aussi motivées, le club des Aînés de la MJC Lorraine.
Elle en prendra les rênes pendant 35 ans. Elle fut aussi active dans les instances municipales pour le bénéfice des seniors.

Marie Claude Vayssade est décédée le 11 novembre à l'âge de 84 ans.
Artisane convaincue de la construction européenne, elle a été députée européenne durant trois mandats entre 1979 et 1994. Vandopérienne de conviction, elle sera conseillère municipale déléguée à l'Action économique et aux jumelages de 1989 à 1995. Fervente défenseuse du droit des femmes, Marie-Claude Vayssade fut une de ces pionnières qui permirent l'émancipation des femmes dans la société. Elle a notamment participé à la création des centres d'information pour les droits des femmes dont elle a été présidente jusqu'en 2004.

Jean Nonn est décédé le 23 août 2020, à l'âge de 91 ans.
Il a été professeur de mathématique au collège Monplaisir pendant plus de vingt ans. Convaincu de l'importance de l'apprentissage en immersion, il organisera de nombreux échanges scolaires avec les villes jumelles de Lemgo et de Grottaferrata. Habitant du quartier Haut de Penoy, il crée l'association des habitants dont il devient le premier président. Citoyen très impliqué , il participe à la création de l'Association Culturelle du Château du Charmois et dirige en 1989, la mission « 200 ans de la Révolution française », coordonnant les festivités.

GROUPE SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS

On ne lutte pas contre un fléau avec du mépris et de l'arrogance

La polémique autour de la gestion de la crise sanitaire tient, pour beaucoup, aux messages contradictoires délivrés (fermeture des écoles, innocuité du virus, utilité du port du masque…), ainsi qu'à l'opacité des instances décisionnelles. Un Conseil de défense plénipotentiaire qui se réunit à huis clos, confisque le débat et se substitue en permanence qui au Conseil des Ministres, qui au Parlement, qui aux élus locaux, ce n'est pas de nature à susciter l'adhésion ni à garantir la transparence que l'on est en droit d'attendre dans une démocratie, même (et surtout) en période de crise. Au contraire, la situation exigerait un surcroît de concertation, de considération et de pédagogie afin d'éviter qu'une crise de confiance ne vienne s'ajouter à la crise sanitaire, économique et sociale. Cette confiance et cette empathie avec celles et ceux qui sont les plus impactés, nous tentons, à Vandœuvre, modestement, de les préserver et de les renforcer, par exemple auprès des seniors de la résidence des Jonquilles durement éprouvés par le confinement (à noter qu'il n'y a plus, à ce jour, de cas de COVID au sein du foyer) ou encore avec les restaurateurs à qui nous avons récemment proposé de venir vendre leurs produits sur le marché dominical. 'Faire la guerre' à un virus c'est bien. Penser aux dommages collatéraux c'est mieux. Nous vous souhaitons, malgré le contexte, de bonnes fêtes de fin d'année.

Groupe Socialistes et Républicains : Philippe Atain-Kouadio, Marie-Jeanne Brungard, Claude Grauffel, Stéphane Hablot, Skender Hekalo, Régine Komorowski, Marie-Agnès Rouillon.

GROUPE ÉCOLOGISTES ET CITOYENS SOLIDAIRES

Face à la menace écologique, chaque geste compte !

La pandémie de coronavirus nous apprend à nous défendre dans chacun de nos gestes, contre une menace insidieuse, elle nous impose une vigilance permanente. Il en va de même avec la crise écologique en cours. Son évolution dépend de chacun de nous. À chaque fois que nous consommons un bien ou un service, nous avons à faire face à un choix : ma consommation va-t-elle ou non faire de moi un consommateur passif ou un citoyen acteur de notre société, de notre commune ? Je peux choisir d'acheter un livre sur internet, ou à la librairie la plus proche… Ma nourriture est-elle produite à des milliers de kilomètres ? Sa production nécessite-t-elle un processus agro-industriel complexe ou est-elle produite localement, dans le respect de l'environnement, d'une manière accessible à tous ? Pour me déplacer, vais-je utiliser un véhicule dont la fabrication suppose une centralisation industrielle, des matériaux importés du monde entier, un carburant polluant, produit à travers de multiples guerres commerciales ou de conflits armés ? Vais-je utiliser un véhicule produit localement, avec des matériaux simples, non polluants ? Les vêtements que je porte sont-ils fabriqués dans les pays du sud, issus d'une culture et d'une industrie polluantes, au prix d'une exploitation humaine insensée ? L'électricité qui m'éclaire et alimente mes appareils est-elle renouvelable ou produite en polluant la terre pour des milliers d'années ? Mon smartphone est-il fabriqué au prix de l'exploitation des enfants ? Il n'est pas d'aspect quotidien de mon existence qui échappe à ce type de choix.
Comme vis-à-vis du coronavirus, apprenons les « gestes barrière » contre l'économie mondialisée. Il en va de notre survie collective. Chacun de nos gestes nous engage tous.

Groupe des écologistes et des citoyens solidaires : Dany Ackermann, Marie-Hélène Breteille, Nadine Clesse, Francine Coquillaud, Manu Donati, Nadine Piboule, Philippe Plane, Sylvain Thiriet, Bertrand You

GROUPE COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

Contre le virus du décrochage républicain, un plan d'urgence pour l'égalité républicaine de nos quartiers

Force est de constater l'effroyable impact social de la crise sanitaire à Vandœuvre.
Nos quartiers ont payé le prix fort, car ils hébergent la majorité des « premiers de corvée » qui subissent directement les conséquences sociales de l'épidémie.
Partout sur le terrain les signaux sont au rouge : les demandes d'aide alimentaire et de RSA explosent pendant que le chômage augmente fortement.
Il y a urgence à combattre le virus du décrochage républicain, c'est-à-dire le sentiment de ne plus habiter la même nation parce que les inégalités sont trop fortes.
Notre constat s'inscrit aussi dans le contexte de menace terroriste, contre laquelle l'égalité républicaine est la meilleure arme. Le fascisme et le terrorisme idéologique revendiqué par les assassins se nourrissent particulièrement des promesses républicaines non tenues.
Nous tenons à rappeler ici notre soutien aux professeur.e.s, qui sont en première ligne pour enseigner les valeurs de notre République.
Des choses ont été faites, mais pas à la hauteur de l'enjeu de la vie dans les quartiers populaires. C'est pourquoi des maires, auxquels nous nous associons, demandent un milliard d'euros (1 % du Plan de Relance) pour financer notamment : la mise en place de fonds pour les associations, la mobilisation des acteurs de l'emploi et l'aide d'urgence, ou les créations de centres municipaux de santé et de 7 000 postes aidés en médiation et tranquillité publique.
Il faut des moyens pour rétablir l'égalité républicaine. Pas des lois liberticides.
Malgré ce contexte tendu pour nombre d'entre nous, nous vivons bien ensemble. Continuons à nous unir pour améliorer les conditions de vie de tou.te.s. En espérant que votre santé soit la meilleure possible, nous vous souhaitons d'agréables moments à venir et une bonne année 2021 solidaire et sortie de la pandémie.

Le groupe communistes et républicain(e)s :
Carole Attuil, Franck Stocker.

FRANCE INSOUMISE

COVID et après

Nous avons subi en 2020 une grave pandémie qui a provoqué en France plusieurs dizaines de milliers de décès et de de très nombreuses hospitalisations.
Mais cette crise sanitaire, face à laquelle nous devons rester très vigilants' ne doit pas occulter la gigantesque crise économique et sociale qui se profile. Beaucoup d'entre nous vont perdre leur travail, ne pas en retrouver. Les commerçants, les restaurateurs, les travailleurs indépendants sont, de part les mesures gouvernementales, aussi très touchés par cette crise.
L'Etat, les collectivités locales, ont pris des mesures pour tenter de prévenir les effets désastreux de cette crise économique.
À Vandœuvre, à la mairie, nous avons également mis en service de nombreux dispositifs pour permettre aux habitants de mieux supporter ces moments difficiles, et nous restons en permanence à votre écoute.
Toutefois, nous ne devons pas oublier que l' origine de cette cris économique et sociale est avant tout politique.
Macron et son gouvernement à la solde des grands patrons a continué la casse du service public, notamment celui de la santé, asphyxiant les hôpitaux déjà mal en point.

Macron a encouragé les licenciements massifs au sein d' entreprises pourtant largement subventionnés par l'État (Bridgestone,..). Macron a favorisé les délocalisations, au moment oùil était vital de préserver le travail en France.
L'emploi qui reste Est précarisé par la suppression des conventions collectives et du Droit du travail.
À l' incompétence politique s' ajoute le mépris profond de ce gouvernement pour les citoyennes et citoyens de ce pays
L'Avenir en Commun, le programme de la France Insoumise, propose une nouvelle organisation de notre société, plus humaine, plus solidaire, plus juste fiscalement, avec un vrai projet de transition écologique, générateur de nombreux emplois
il est, plus que jamais, temps de bâtir maintenant cet Avenir en Commun
Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Les élus de la France Insoumise
Samuel Carême, Bruno Damoiseaux, Jeremy Richard, Nicole Stephanus, Laurie Targa

GROUPE SOCIÉTÉ CIVILE

Liberté d'expression, laïcité et tolérance

« L'assassinat du professeur Samuel PATY » a ébranlé notre fonctionnement républicain. Cet homme est mort alors qu'il n'avait fait qu'exercer son métier en enseignant la liberté d'expression. Un large mouvement de solidarité émanant de personnalités, citoyens et représentants de tous les cultes s'est manifesté dans toute la France. De ce rejet de la violence et de la barbarie, nous pouvons nous féliciter. La défense d'enseigner des faits de l'histoire doit rester un principe fort de notre République. On peut s'interroger sur les responsabilités de chacun, notamment la responsabilité des réseaux sociaux qui permettent à certains d'outrepasser les droits à l'expression en diffusant des appels à la haine sans modérateur.
L'École, dans ses grands principes, doit permettre l'esprit critique. Tous les acteurs de l'éducation et la société dans son ensemble doivent s'allier pour combattre le terrorisme sous toutes ses formes. Faisant ainsi de la fraternité une réalité, nous souhaitons que la solidarité entre toutes et tous, le respect de la liberté de conscience et d'expression l'emportent sur la haine et les extrémismes.
Éduquer au principe du vivre ensemble reste le socle commun de la Laïcité. Les élus s'engagent à poursuivre le soutien à toutes les initiatives en faveur de l'apprentissage de la laïcité, du dialogue, du respect et de la tolérance dans le champ éducatif, culturel et sportif.

Groupe Société Civile : Abdel Chaari, Arnaud Harand, Chaba Graf, Fathi Makhloufi, Henri Rousselot, Jean-Pierre Becker, Karima Boudjenoui, Marilène Villaume, Nancy Marchetti, Samira Menouar, Zeynep Taktak.

GROUPE « OUI VANDŒUVRE »

Épidémie et démocratie locale, acte 2

Depuis mars dernier, 5 conseils municipaux se sont tenus à la salle des fêtes. Reconnaissons que les difficultés à engager le débat entre membres élus sont nombreuses et que l'impression d'inertie que crée cette situation est prégnante. Cela ne facilite pas la spontanéité des débats et nous rend moins audibles. Ce climat sanitaire précaire et pesant n'entrave pas notre vigilance et notre engagement pour porter votre parole.
Nous avons toujours pris pour leitmotiv propreté – tranquillité publique – sécurité. Depuis des années, nous demandons l'augmentation des effectifs de la Police Municipale et un débat sur l'armement létale. Nous n'avons eu de cesse de questionner la majorité sur l'absence d'un réel adjoint au Maire dédié à la sécurité dès le début du mandat. La démission d'un adjoint l'a rendu possible. Cette délégation méritait mieux qu'un étonnant tour de passe-passe, nous aurions aimé plus de clarté et moins d'ambiguïté.
La pandémie nous impose la distanciation sociale et accélère les échanges numériques. Nous avons questionné le Maire sur l'utilisation des moyens de communication institutionnels de la ville. Sur la page Facebook officielle (Vandœuvre infos), des publications d'élus de la majorité ont été partagées. Nous demandons la remise à zéro des compteurs et la possibilité d'y diffuser des éléments, pour le respect de la pluralité des opinions !
Concernant le débat budgétaire pour 2021, nous avons pu relever, comme toujours, les mêmes antiennes. Les dépenses de personnel en hausse et les dépenses d'investissement contraintes par l'obligation d'entretenir un patrimoine vieillissant ne laissent augurer rien de bon pour un futur projet structurant.
Cette épidémie aura marqué chaque famille au quotidien, avec parfois des drames humains. Il nous faudra largement anticiper le réveil de la vie collective : ce sera le défi donné aux élus locaux pour ré-enchanter le vivre ensemble.
À la veille des fêtes de fin d'année, nous vous souhaitons une période familiale apaisée dans le respect des gestes barrières pour que 2021 nous permette de tourner la page.

Pour le groupe « OUI Vandœuvre », Dominique Renaud, Marc Saint Denis, Léopold Barbier. Facebook @OuiVandoeuvre

GROUPE « TOUS VANDŒUVRE ! »

Le 16 octobre Samuel Paty a été décapité par un extrémiste islamiste et le 29 octobre, 3 Français sont poignardés à mort.
Nous tenons à exprimer notre tristesse, notre solidarité avec les familles des victimes.
Nous défendons la liberté d'expression, la liberté de la presse et l'indépendance des enseignants. L'école de la république n'est pas un lieu d'affrontement de communautés religieuses.
Nous défendons la Laïcité et rappelons qu'elle est inscrite dans la Constitution. Elle est un pilier de notre République, permettant la pratique de toutes les religions dans la tolérance en termes de liberté de culte.
Le 21 octobre Monsieur Hablot a organisé un hommage à Samuel Paty en oubliant d'inviter les élus de l'opposition. Nous sommes profondément choqués par cette attitude sectaire. Si un évènement devait rassembler tous les élus, sans exception, c'est bien celui-là.
Nous aimerions savoir ce qui est fait à Vandœuvre afin que les agents des écoles soient sensibilisés aux principes à la Laïcité, si elle est bien un critère d'éligibilité pour l'attribution de subvention municipales, quelles actions concrètes sont faites.
Avant de critiquer les propos du national, Monsieur le maire ne devrait-il pas s'occuper de son propre territoire ? Sommes-nous sûrs du respect des valeurs Républicaines dans les écoles, les associations, au sport…
Nous ne pensons pas non plus qu'il soit bien républicain le stationnement anarchique des voitures engendrant un danger tant pour les piétons que pour la circulation. Autres incivilités comme les violences de tirs de mortiers sur les riverains et policiers à Vandœuvre et ce n'est pas la première fois.
Des enfants d'écoles vandopériennes n'y sont toujours pas retournés depuis le printemps, ils sont « éduqués » à la maison.
N'y a-t-il pas risque d'instrumentalisation religieuse ou politique, et surtout l'absence de valeurs républicaines, apprises à l'École, qui est obligatoire ?
Monsieur le maire doit être le garant, en tant que 1er magistrat de sa ville, des Vandopériens, des valeurs de la République pour lutter contre le communautarisme, pour notre sécurité.

Tous Vandœuvre !
François Palau, Caroline Zenevre Collin
contact@tousvandœuvre.fr, tousvandœuvre.fr

MARCHÉS DE VANDŒUVRE

“Réveillons les saveurs“

Service Communication de Vandœuvre - Photos: Clotilde Verdenal

Les vendredis et dimanches

BIO & LOCAL